



Traité Betsa

Michna 3 - Chapitre 1

בית שמאי אומרין, אין מוליכין את הסולם משובך לשובך, אבל
מטהו מחלון לחלון; ובית הלל מתירין. בית שמאי אומרין, לא
ייטול, אלא אם כן ניענע בו מבעוד יום; ובית הלל אומרין, עומד
ואומר זה וזה אני נוטל.

L'école de Chamaï dit : il est interdit de déplacer une échelle d'un pigeonnier à un autre. Mais il est permis de la pencher d'une fenêtre (d'une case) vers une autre ; et l'Ecole d'Hillel autorise.

L'école de Chamaï dit : il est interdit de prendre [des pigeons] que s'il les a bougés la veille. Et l'Ecole d'Hillel dit : [la veille] il se tiendra debout [à côté], et il dira : "Je prendrai celui-ci et celui-là".



Lois & Récits de POURIM

Comprendre le sens et appliquer les lois de la joyeuse fête de Pourim. L'histoire détaillée de la Méguila d'Esther, réflexions sur la vraie joie"..."

Commandez : Tel. (Fr) : +33.1.80.91.62.91 - (Isr) : +972.77.466.03.32 - www.torah-box.com/editions